

DATES : JEUDI 14 MAI 2026
LIEU : PAARC DES RIVES DE L'AA, GRAVELINES

CALENDRIER

SAMEDI 04 AVRIL	12H00 OUVERTURE DES INSCRIPTIONS
JEUDI 07 MAI	18H00 CLOTURES DES INSCRIPTIONS
DIMANCHE 10 MAI	18H00 ENVOI DU PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES COURSES
JEUDI 14 MAI	08H00 RÉUNION DES DÉLÉGUÉS
Mardi 28 mai	14h00 retour à la FFA de la liste des bateaux qualifiés

INFORMATIONS

LE RÈGLEMENT APPLIQUÉ SERA CELUI DE LA FFA (CODE DES RÉGATES)

FRAIS D'INSCRIPTIONS : 2.5€/SIÈGE RÉGLÉ PAR CHÈQUE À L'ORDRE DE LA *LIGUE DES HAUTS DE FRANCE D'AVIRON* LORS DE L'ÉMARGEMENT À LA RÉUNION DES DÉLÉGUÉS POUR LE CHAMPIONNAT JEUNES. PAS DE FRAIS D'INSCRIPTIONS POUR LES RÉGATES INTERNATIONALES.

ÊTRE EN POSSESSION D'UNE LICENCE SPORTIVE FÉDÉRALE AVEC PHOTO POUR LA SAISON 2025-2026 OU À DÉFAUT D'UNE PIÈCE D'IDENTITÉ EN COURS DE VALIDITÉ AVEC PHOTO.

SERVICES DE SECOURS POSITIONNÉ AU NIVEAU DES SALLES DU PAARC ET ASSURÉ PAR LA SOCIÉTÉ FFSS

RESTAURATION : PETITE RESTAURATION SUR PLACE

LES RÉSULTATS SERONT DISPONIBLES EN DIRECT SUR CREW TIMER

REMISE DES RÉCOMPENSES AU CLUB DE GRAVELINES À CHAQUE FIN DEMI-JOURNÉE.

PRÉSENCE D'UN DÉLÉGUÉ OBLIGATOIRE EN RÉUNION DES DÉLÉGUÉS POUR LE CJ5.
REPRÉSENTATION POSSIBLE EN RESPECT DU CODE DES RÉGATES.

LES PALETTES DOIVENT ÊTRE AUX COULEURS DU CLUB. SEULES DÉROGATION AUTORISÉE : LES ÉQUIPAGES MIXTE DE CLUBS DOIVENT ÊTRE AUX COULEURS DE L'UN DES DEUX CLUBS.

INSCRIPTIONS EN LIGNE SUR LE SERVEUR FÉDÉRAL POUR TOUTES LES CATÉGORIES, SAUF POUR LES COURSES SPORT-ADAPTÉ OÙ LES INSCRIPTIONS SONT À RÉALISER SUR LE SERVEUR DE LA FÉDÉRATION SPORT ADAPTÉ. **!! LES INSCRIPTIONS "RÉGATES INTERNATIONALES" ET POUR LE CJ5 SE FONT SUR LE MÊME ÉVÈNEMENT SUR LE SERVEUR**

COURSES AVIRON ADAPTÉ SUIVIES. UN POSITIONNEMENT SPÉCIFIQUE DES COQUES DE SÉCURITÉ EST PRÉVU.

LES ENGAGEMENTS AU CHAMPIONNAT INTERRÉGIONAL SONT FAITS AUTOMATIQUEMENT À L'ISSUE DU CHAMPIONNAT DE LIGUE EN FONCTION DES RÉSULTATS ET DES QUOTAS.

A L'ISSUE DU CHAMPIONNAT DE LIGUE :

- En cas de refus de la qualification, les clubs doivent prévenir le coordonnateur de ligue (Leroux Benjamin) lerouxbjm@gmail.com avant le lundi 27 mai 14h00.
- Le Coordonnateur de zone et la référente technique retournent à la FFA la liste des bateaux sélectionnés dans la limite des quotas

POUR RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION SPORTIVE, "EN CAS DE QUOTAS NON REMPLIS, AUCUNE PLACE NE SERA PROPOSÉE AUX ÉQUIPAGES HORS QUOTAS".

PAS D'ENTRAÎNEMENT SUR L'EAU, NI DE RÉCUPÉRATION POSSIBLE.

DÉPARTS TENUS POUR L'ENSEMBLE DES COURSES. DÉPARTS TOUTES LES 5 MINUTES
LES ROTATIONS DE COQUES DOIVENT ÊTRE SIGNALÉES PAR MAIL VERS TEAMCHRONOHDF@GMAIL.COM EN PARALLÈLE DE L'INSCRIPTION **AVANT** LA DATE DE FORCLUSION.

IL SERA POSSIBLE AUX CLUBS DE SIGNALER DES FORFAITS APRÈS LA CLÔTURE DES INSCRIPTIONS PAR ENVOI DE LA FICHE DE DEMANDE VERS LE MAIL TEAMCHRONO AVEC EN COPIE LE PRÉSIDENT DE JURY. TOUTES LES DEMANDES PASSÉES JUSQU'AU MARDI 12 MAI 20H POURRONT AMENER À UNE CORRECTION DU PROGRAMME (RÉ-ATTRIBUTION DANS LES MANCHES). AU-DELÀ, SEULS LES FORFAITS MÉDICAUX SERONT RETENUS COMME VALIDES. LA DATE DE FORCLUSION EST IMPÉRATIVEMENT À RESPECTER POUR LA BONNE ORGANISATION DE L'ÉVÉNEMENT.

LES DISTANCES DE COURSE SONT :

- 1500M POUR LES U17 (RÉGATES INTERNATIONALES)
⇒ PONTON DE DÉPART JUSQU'À L'ARRIVÉE
- 1000M POUR LES J14 ET J13 (CJ5)
⇒ PONTON MOBILE AU 1000M JUSQU'À L'ARRIVÉE
- 500M POUR LES J12 (CJ5), PARA-AVIRON ET AVIRON ADAPTÉ, ANIMATION J10/J11 , SPRINTS OPEN ET MASTERS (RÉGATES INTERNATIONALES)
⇒ PONTON MOBILE AU 1000M JUSQU'AU 1500M (L'ARRIVÉE SE DÉPLACE)

CONTACTS

Référent Technique Sportif : Benjamin Leroux
CORRESPONDANT CLUB ORGANISATEUR : ARNAUD BLOCKLET
RESPONSABLE SÉCURITÉ DU BASSIN : ARNAUD BLOCKLET

PRÉSIDENTE DE JURY :
INSCRIPTIONS/FORFAITS :

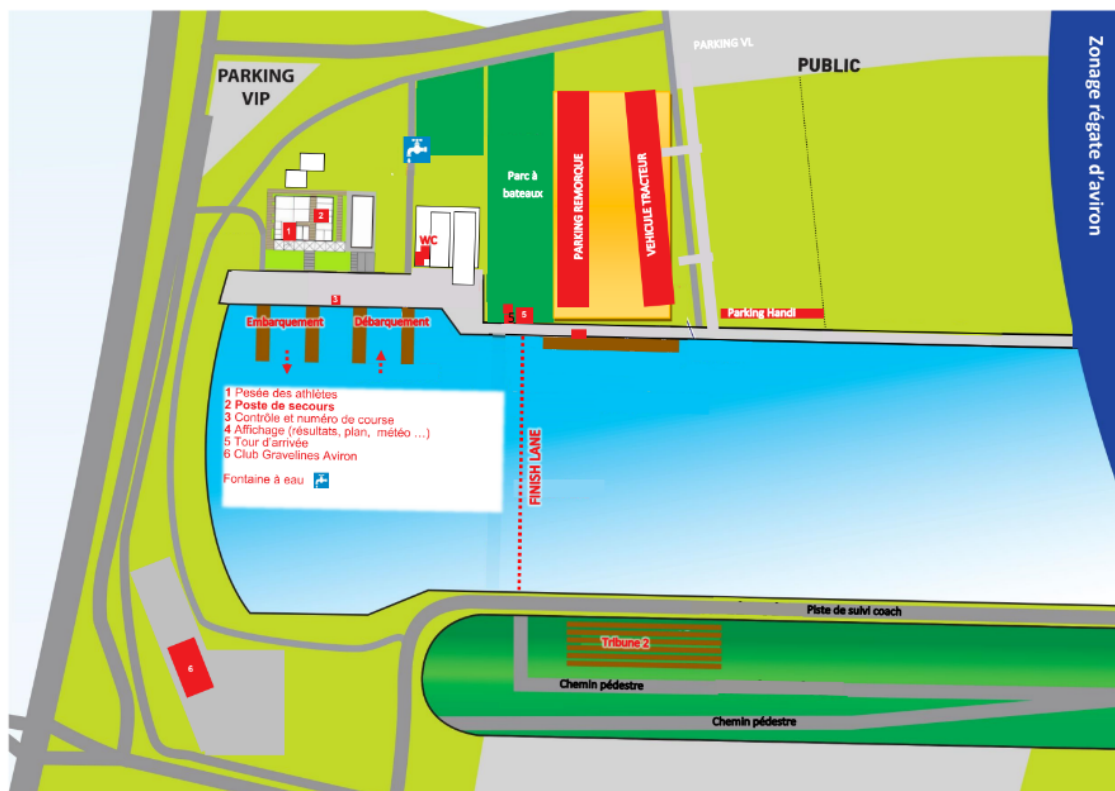
MICHEL BRICART
TEAMCHRONOHDF@GMAIL.COM

GRILLES HORAIRES :

Début du CJ5 à 9h00, dernière course à 16h00.

Les horaires sont susceptibles d'être modifiés en fonction du nombre d'inscrits.

PLAN D'ENSEMBLE DU SITE DE COMPÉTITION



CHAMPIONNATS DE LIGUE JEUNE ET CRITÉRIUM AVIRON-PARTAGÉ

CHAMPIONNATS RÉGIONAUX SÉLECTIFS FFSA



MAI 2026

1. CALENDRIER

- Le mardi qui suit le championnat de ligue date limite de retour à la zone et à la FFAviron de la liste des bateaux J13 et J14 sélectionnés par les ligues dans la limite de leurs quotas.

Les dates et les modalités d'inscription et de consultation de l'ordre des départs sur Internet sont données dans l'avant-programme diffusé par chaque organisateur aux clubs de sa ligue.

2. ÉPREUVES

AVIRON-PARTAGÉ – distance de course: 1 000 m - Critérium			JEUNE – distance de course: 1 000 m		
1	J14M2x AP Crit	1 rameuse et 1 rameur en couple dont 1 ayant une attestation MDPH, ALD ou étant classifié	4	J13F1x	1 rameuse en couple
			5	J13H1x	1 rameur en couple
			6	J14F1x	1 rameuse en couple
			7	J14H1x	1 rameur en couple
			8	J14F2x	2 rameuses en couple
			9	J14H2x	2 rameurs en couple
JEUNE – distance de course: 500 m					
2	J12F1x	1 rameuse en couple			
3	J12H1x	1 rameur en couple			
PARA-AVIRON ADAPTÉ (sélectif pour le championnat de France FFSA)					
– distance de course: 500 m					
10	U16-U18F1x AB	1 rameuse en couple – Jeune	20	F1x BC	1 rameuse en couple – adulte
		classe AB	21	H1x BC	1 rameur en couple – adulte
11	U16-U18H1x AB	1 rameur en couple – Jeune	22	F1x CD	1 rameuse en couple – adulte
		classe AB	23	H1x CD	1 rameur en couple – adulte
12	U16-U18F1x BC	1 rameuse en couple – Jeune	24	F1x DE	1 rameuse en couple – adulte
		classe BC	25	H1x DE	1 rameur en couple – adulte
13	U16-U18H1x BC	1 rameur en couple – Jeune	26	H2x BCD	2 rameurs en couple
		classe BC	27	H2x CDE	2 rameurs en couple
14	U16-U18F1x CD	1 rameuse en couple – Jeune	28	M2x BCD	1 rameuse et 1 rameur en couple
		classe CD	29	M2x CDE	1 rameuse et 1 rameur en couple
15	U16-U18H1x CD	1 rameur en couple – Jeune	30	4Yx+ BCDE	yolette à 4 rameuses ou rameurs/toute catégorie en couple avec barreur adapté (classe CD ou DE)
		classe CD			
16	U16-U18F1x DE	1 rameuse en couple – Jeune			
		classe DE			
17	U16-U18H1x DE	1 rameur en couple – Jeune			
		classe DE			
18	F1x AB	1 rameuse en couple – adulte			
		classe AB			
19	H1x AB	1 rameur en couple – adulte			
		classe AB			

3. RÉGLEMENTATION PARTICULIÈRE ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Brevets de rameurs

Pour pouvoir participer au championnat de ligue Jeune, les rameurs doivent être titulaires du « Brevet d'aviron eaux intérieures - Niveau 3 ».

Participation

Les épreuves sont réservées aux équipages homogènes de club.

Engagements

Engagements aux championnats de ligue Jeune

Les engagements aux Championnats de ligue Jeune sont libres et se font uniquement sur intranet.ffaviron.fr par chaque club.

Ces championnats sont qualificatifs pour les Championnats interrégionaux Jeune et obligatoires pour au moins 75 % des rameurs composant les bateaux participant au Championnat national Jeune.

Engagements aux championnats interrégionaux Jeune

Les engagements aux Championnats interrégionaux Jeune sont faits automatiquement à l'issue des Championnats de ligue Jeune en fonction des résultats et des quotas attribués à chaque ligue.

À l'issue des Championnats de ligue Jeune :

- Les clubs des équipages sélectionnés doivent transmettre aux responsables de zone le nom du délégué qui sera présent lors du Championnat interrégional Jeune.
- Les clubs qui refusent la qualification d'un équipage doivent en informer les responsables de ligue **avant le lundi suivant le championnat de ligue à 14h00**.
- Les responsables de ligue retournent à la zone la liste des bateaux J13 et J14 sélectionnés dans la limite de leurs quotas.
- Les responsables de ligue retournent à la FFAviron la liste des rameurs ayant participé à leur Championnat de ligue Jeune avec leur numéro de licence.

4. RÉGLEMENTATION PARA-AVIRON

Brevets de rameurs

Les rameuses et rameurs para-aviron doivent être titulaires du « Brevet de rameur d'accès à la compétition handicaps ».

Équipages de l'épreuve U15 aviron-partagé

Un des deux rameurs doit être classifié ou fournir une attestation ALD/MDPH, l'autre doit être valide.

Épreuves avec temps compensés

Voir réglementation aviron et handicaps, page 6, article 5: Compétitions.

5. RÉGLEMENTATION FFSA – PARA-AVIRON-ADAPTÉ

Participation

Les rameurs doivent participer à ces épreuves pour se qualifier au Championnat de France FFSA (en bateau individuel et/ou en bateau long).

Les mixtes de clubs sont autorisées pour les rameurs isolés, entre clubs d'une même région (engagement par mail auprès de Charlotte CULTY). Dans ce cas, l'équipage mixte doit participer au championnat régional.

Voir le règlement para-aviron-adapté 2025-2028 de la FFSA: <https://sportadapte.fr/pratiquer/formes-de-pratique/la-competition-en-sport-adapte/>

Les épreuves de deux de couple masculin sont ouvertes aux féminines. En cas de moins de 3 équipages mixtes engagés, composé d'un homme et d'une femme en BC et CD, l'épreuve sera classé en deux de couple masculin.

Catégorie d'âges

Pour la saison sportive 2025/2026, les années de naissance des catégories sont les suivantes: U16-U18: 2008, 2009, 2010, 2011

6. PROGRAMME

Les programmes des Championnats de ligue Jeune sont envoyés aux clubs par les organisateurs.

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés.

- Séries qualificatives au temps pour chaque épreuve.
- Finales de classement pour chaque épreuve.